

Liste des pièces justificatives à fournir en cas de contrôle par l'Inspection du Travail

Employeur	<p>Le contrat d'apprentissage dûment enregistré par la CMA 37</p>
Maître d'Apprentissage	<p><u>Les compétences du Maître d'Apprentissage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit le diplôme équivalent à celui du jeune + 2 ans de justificatifs d'expérience professionnelle en relation avec la qualification envisagée par le jeune. - Soit sans diplôme, au moins 3 années de justificatifs d'expérience professionnelle en relation avec la qualification envisagée par le jeune. <p>L'attestation de suivi de stage à la formation du Maître d'Apprentissage (Accord BTP du 13/07/04)</p>
Apprenti	<p>La fiche médicale d'aptitude délivrée par la Médecine du Travail (La visite devra être passée dans les 2 mois suivant l'embauche)</p> <p>INDISPENSABLE pour une suite de contrat d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La photocopie du précédent contrat de l'apprenti(e) <input type="checkbox"/> La photocopie de la résiliation du précédent contrat si le contrat fait suite à une rupture <p>Le RIB de l'apprenti(e), UNIQUEMENT si l'apprenti(e) mineur a un lien de parenté avec l'employeur</p> <p>Le certificat de fin de scolarité pour les jeunes de moins de 16 ans ayant effectué leur classe de 3^{ème}</p> <p><u>Si l'apprenti(e) est de nationalité étrangère :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pour les jeunes de nationalité étrangère ou ceux originaires d'un pays entré dans l'Union Européenne après le 1er Mai 2004 : photocopie de la carte de résident ou carte de séjour temporaire portant la mention « vie privée et familiale » ou « salarié ». <input type="checkbox"/> Pour les mineurs, une autorisation de travail préalable accordée par l'UT de la DIRECCTE sera demandée.
Conditions particulières d'exécution du contrat	<p>La copie de la demande de dérogation pour travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers pour les jeunes de moins de 18 ans.</p> <p><u>Dérogation relative à la durée du contrat d'apprentissage :</u> (Joindre impérativement à cette demande les diplômes et relevés de notes du jeune)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La demande de réduction/d'allongement de la durée normale d'un contrat d'apprentissage <input type="checkbox"/> La demande de dérogation pour entrée en apprentissage hors période légale